



## Commission Compétition

### 06 Mai 2019

### 18h30

**Présents** : Casado Sébastien, Janicot Marie-Joëlle, Legreneur Pierre,  
**Excusés** : Berger Monique, Fèvre Dominique, Sage Julien, Bellissent Robert, Chemelle Claude, Meignan Lucas, Soudan Corinne, Roux Bruno, Viguier Fabien.

**Absents** : Giraud Patrice.

**Salariés** : Chapelier Antonin (p), Germond Olivier (exc), Picq Fabien (p), Tanguy Topin (exc)

- |     |  |                                    |
|-----|--|------------------------------------|
| 1   | Commission Haut Niveau.....                  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 1.1 | Pôle espoir.....                             | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 1.2 | Equipe régionale.....                        | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 2   | Candidatures coupes de France 2019-2020..... | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 3   | Calendrier 2019-2020.....                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 3.1 | Coupe régionale et PB.....                   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 3.2 | Championnats régionaux.....                  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |

## 1 CHAMPIONNATS REGIONAUX PAR EQUIPES DU COMBINE

### 1.1 Organisation générale

Le Championnat se tiendra les 14 et 15 décembre au Pouzin sur 1 journée ½.

Les 3 disciplines seront représentées : vitesse, bloc et difficulté.

Les voies seront organisées en secteurs (2 voies par secteurs) :

- 8 secteurs de difficulté (Cf image) :
  - Secteur D01 : {6c ; 7a} ;
  - Secteur D02 : {7b ; 7c} ;
  - Secteur D03 : {8a+ ; 8b+} ;
  - Secteur D04 : {8a ; 7c+} ;
  - Secteur D05 : {6b ; 6c} ;
  - Secteur D06 : {7a ; 7b} ;
  - Secteur D07 : {6b ; 6c} ;
  - Secteur D08 : {6a ; 6b} ;
- 4 secteurs de 6 blocs chacun – 2 essais maximum par compétiteur :
  - Secteur B01 : {5c,5c,6a,6a,6b,6b}
  - Secteur B02 : {6b,6b,6c,6c,7a,7a}
  - Secteur B03 : {6c,6c,7a,7a,7b,7b}
  - Secteur B04 : {7a,7a,7b,7b,7c,7c}
- 1 secteur de vitesse V01. Voie du record.



Chaque équipe passe dans chaque secteur selon le timing suivant :

- 18 mn par secteur ;
- 2 mn de transition.

Chaque équipe assure elle-même sa sécurité.

Règles de passage :

- Difficulté :
  - 1 essai maximum par compétiteur ;
  - Chaque compétiteur tente une seule voie par secteur ;
  - La prise la plus haute est comptabilisée.
- Bloc :
  - 2 essais maximum dans chaque bloc du secteur par compétiteur ;
  - Chaque compétiteur tente 3 blocs au maximum par secteur ;
  - La prise la plus haute est comptabilisée (pas de zone).
- Vitesse :
  - 2 essais de calage au maximum par compétiteur ;
  - 2 essais chronométrés ;
  - Le meilleur temps est conservé pour chaque grimpeur.

## 1.2 Équipes

Entre 35 et 40 équipes de 6 grimpeurs constituées selon les règles suivantes :

- Parité garçons / filles ;
- Au moins 3 grimpeurs benjamins et/ou minimes.

Chaque club peut engager 2 équipes au maximum (Équipe 1 & Équipe 2)

Chaque Ligue sera invitée à engager une équipe (Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire, Corse, Grand-Est, Guadeloupe, Hauts de France, Ile de France, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, PACA Réunion), soit potentiellement 6 équipes ;

Chaque TES peut constituer une équipe (6 équipes)

Il est donné aux petits clubs la possibilité de se fédérer pour constituer une équipe.

## 1.3 Règles de classement

### 1.3.1 Règles générales

Discussion autour du poids des disciplines, et en particulier celui de la vitesse. Le compromis actuel est le suivant :

- Difficulté : coefficient 1 ;
- Bloc : coefficient 1 ;
- Vitesse : coefficient 0.5.

Dans la logique du combiné, je préférerais personnellement un coefficient équivalent pour chaque discipline.

Chaque équipe cumule des points par sommation des points obtenus par chaque membre de l'équipe dans chaque secteur. Le total final des points détermine le classement des équipes.

NB. Si le classement final est fait à la place, on favorise les individualités au sein du groupe. Si le classement est fait aux points accumulés, on favorise les stratégies collectives, d'où la préférence pour la seconde solution.

### 1.3.2 Difficulté

A chaque voie constituée de  $n$  prises est attribuée une valeur  $P_{Voie}$ .

Chaque prise ou préhension tenue a une valeur  $P_{Prise}$  (pas de différence entre tenue et valorisée) définie selon le calcul suivant :

$$P_{Prise} = \frac{P_{Voie}}{n}$$

Où représente les points attribués à chaque prise, le nombre de points attribués à chaque voie et  $Nb$  prises le nombre de prises dans la voie, pieds et mains confondus.

La valeur attribuée à la  $i^{ème}$  prise ou préhension (définie par le plan de voie) est donc :

$$i. P_{prise}$$

### 1.3.3 Bloc

A chaque bloc constitué de  $n$  prises est attribué une valeur  $P_{Bloc}$ .

Deux modes de calcul peuvent être envisagés :

- Soit une zone est définie et sa valeur est de  $\frac{P_{Bloc}}{2}$  ;
- Soit les points sont comptés à la prise tenue (dans l'ordre défini par le plan de voie) et sa valeur est calculée comme en difficulté, soit  $i. \frac{P_{Bloc}}{n}$ .

Au second essai est appliqué une pénalité (ou coefficient multiplicateur) de 0,8 sur le total des points calculés précédemment.

Les points attribués au grimpeur à l'issue des 2 essais est le la plus grande valeur obtenue sur les deux essais.

### 1.3.4 Vitesse

Les points sont attribués sur un écart entre le temps réalisé par un grimpeur et un temps de référence. En UNSS, le temps de référence est celui du meilleur grimpeur de la compétition. Dans notre cas, je préconiserai d'utiliser comme temps de référence le record de la voie officielle dans chaque catégorie et pour chaque sexe.

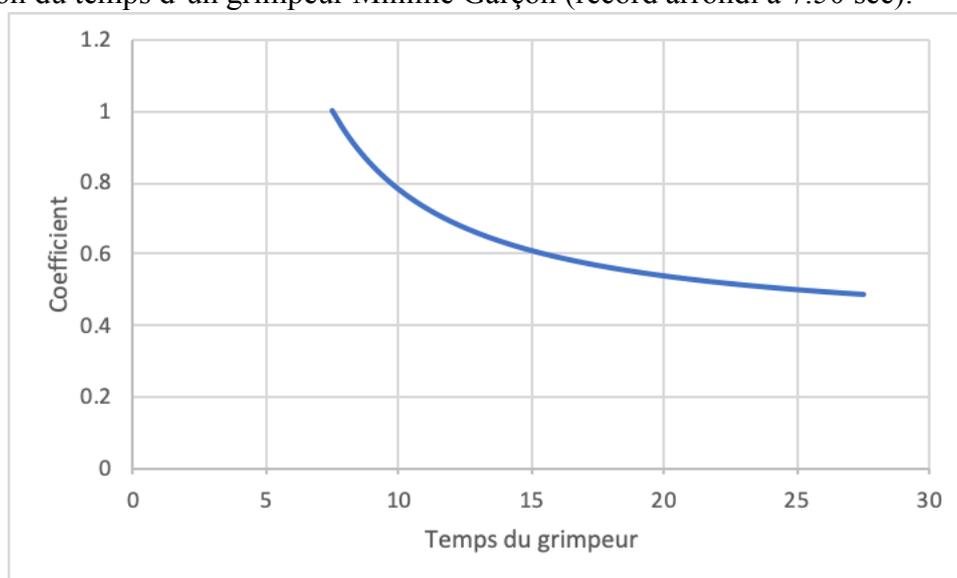
Pour exemple ci-dessous le record de la voie de 15 m sur la base des bilan 2018 :

Catégorie	Garçons	Filles
Minimes	07.72	09.89
Cadets	07.31	08.55
Juniors	06.26	08.44
Séniors	05.74	07.32

L'idée est d'appliquer un coefficient multiplicateur aux points  $P_{Vitesse}$  attribués à la voie de vitesse, de manière à pouvoir amortir la pénalité pour les grimpeurs les plus lents. En UNSS, la solution retenue est celle d'appliquer un coefficient variable pour les meilleurs temps et fixe pour les plus mauvais selon des intervalles. Une autre solution serait d'appliquer une fonction continue qui permettrait de se soustraire de ces complexités. Le coefficient serait calculé selon la relation suivante :

$$e^{\left(\frac{t_{Record}}{t_{Grimpeur}} - 1\right)}$$

Où  $n$  est un coefficient qui amplifie la pénalité. Par exemple, ci-dessous le coefficient en fonction du temps d'un grimpeur Minime Garçon (record arrondi à 7.50 sec).



Le second avantage de ce mode de calcul est d'amortir l'effet de part de la vitesse dans le calcul final du classement. En effet, il est ici impossible d'avoir un coefficient inférieur à 0,4.

#### 1.4 Autour de la compétition

Moment festif le samedi soir :

- Dancefloor
- Slackline
- Repas des régions : chaque équipe présente sa région et amène une spécialité qui est partagée

#### 1.5 Finances

Questions : financement, montant des inscriptions, nacelles (2000€), bloc du 42 (1500€ pour le week-end) ? Mur tout rééquipé. Inscription 150€. 40 équipes = 6000€

Ouverture : 2 ouvreurs de la ligue + salarié du club + Sébastien Casado + comité Ardèche pour réouverture. Prévoir 5 jours d'ouverture et 2 jours de réouverture. Pas besoin d'ouvreur pendant la compétition.

Sébastien Casado est chargé de faire un budget prévisionnel.

Dossier de financement à la région. Manifestation écoresponsable pour avoir le label.

Fait à Chabeuil, le 23/05/2019  
Pierre LEGRENEUR  
Président de la Commission Compétition